

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL DE COMPETENCES ET DE CERTIFICATIONS			
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
	Manager des risques et des assurances de l'entreprise – Niveau 7	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A1. Evaluation et prévention des risques de l'entreprise dans un contexte de ruptures</p> <p>A1.1. Analyse des risques pouvant se porter sur l'entreprise, menée conjointement par le responsable assurance de l'entreprise et le courtier qu'il a mandaté pour placer les risques auprès d'assureurs.</p>	<p>A1.1.C1. Mettre en place des inspections et des analyses de l'ensemble des sites de l'entreprise, avec l'appui des fondamentaux des risques des entreprises et des assurances, et d'une méthodologie de collecte d'informations pertinentes afin de recueillir les données sur les facteurs de risques possibles pour l'organisation</p> <p>A1.1.C2. Assurer l'inspection annuelle de l'ensemble des sites de l'entreprise pour identifier les éventuelles modifications apportées à la configuration du site et à son environnement susceptible de modifier l'appréciation des risques assurés.</p> <p>A1.1.C3. Vérifier la concordance entre les nouveaux événements susceptibles d'impacter négativement l'entreprise et les nouvelles offres proposées par les professionnels de l'assurance, afin de prévoir de nouvelles couvertures pour les nouveaux risques identifiés.</p>	<p>Mise en situation professionnelle : Etude de cas</p> <p>Partie 1. Audit des risques d'une entreprise</p> <p>Partie 2. Plan de prévention des risques émergents et systémiques, non pris en compte par la société d'assurance</p> <p>Support : Présentation de l'entreprise (infrastructures, activités, collaborateurs, équipements, évolutions entre N-1 et N...) et de la couverture assurancielle mise en place</p> <p>Partie 1. A partir du support de présentation de l'entreprise et de la couverture assurancielle mise en place, le candidat devra auditer les risques de</p>	<p>A1Cr1. Le candidat présente une méthodologie de collecte d'information efficace et structurée, qui repose notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'identification des ressources nécessaires (humaines, matérielles, financières ...) - La définition d'un cadre d'évaluation logique et des moyens à mobiliser - La mise en place d'un groupe de travail - La mise en place du champ d'intervention - La définition des outils utiles à l'évaluation (documents, grilles, checks-listes, logiciels spécifiques...) <p>A1Cr2. Le candidat met en évidence l'ensemble des risques et des événements</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>A1.2. Evaluation des risques courus par l'entreprise, menée conjointement par le responsable des assurances de l'entreprise, le courtier qu'il a mandaté et le souscripteur de la société d'assurances saisi par le courtier pour assurer les risques.</p>	<p>A1.2.C1. Evaluer les risques de l'entreprise en calculant leur probabilité de survenance et leurs fréquences par unité de temps, et estimer leurs conséquences et leurs impacts sur le capital financier, informationnel et humain de l'entreprise, afin de les qualifier et les prioriser.</p> <p>A1.2.C2 Formaliser les risques de l'entreprise en définissant des échelles de risques, classés en fonction de leur criticité et de leur probabilité de survenance, afin de préparer l'élaboration d'une cartographie.</p>	<p>l'entreprise, par le biais d'une méthodologie de collecte des informations permettant d'identifier les risques (humains, environnementaux, financiers, cyber, non-financiers ...) pouvant impacter l'entreprise et présenter son analyse en vue d'une prise de décision :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification et analyse des potentiels risques - Identification et analyse des modifications pouvant entrainer une évolution de la couverture assurancielle - Rédaction d'une cartographie présentant les risques identifiés, notamment cyber, et, en particulier, leur niveau d'impact et leur probabilité de survenance... - Propositions de modifications de la couverture assurancielle en regard des évolutions identifiées entre N-1 et N 	<p>susceptibles d'avoir un impact négatif sur l'entreprise : équipements, finances, outils digitaux, collaborateurs, organisation de travail, environnement, infrastructures...</p> <p>A1Cr3. Le candidat repère les événements survenus entre N-1 et N qui peuvent entrainer une modification de la couverture assurancielle</p>
<p>A1.3. Visualisation des risques à travers une cartographie, examinée conjointement par le responsable des assurances de l'entreprise, le courtier qu'il a mandaté et le souscripteur de la société d'assurances saisi par le courtier pour assurer les risques.</p>	<p>A1.3.C1. Cartographier les risques de l'entreprise par une représentation synthétique et graphique, adaptée à la compréhension et la lisibilité pour des travailleurs en situation de handicap, qui signalera en particulier les éléments de vulnérabilité et les points dangereux des risques cyber, afin de proposer un document complet en vue de la prise de décision des entités dirigeantes de l'entreprise en termes de couverture assurancielle.</p>		<p>A1Cr4. Le candidat évalue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'environnement de l'entreprise, notamment en matière de risques émergents et systémiques - Le niveau d'exposition aux risques de l'entreprise - La probabilité de survenance de risques - Le niveau d'impact des différents risques identifiés - La vulnérabilité de l'entreprise aux risques - La réactivité de l'entreprise aux risques
<p>A1.4. Prévention des risques émergents et systémiques sur</p>	<p>A1.4.C1. Analyser et prendre en compte les nouveaux enjeux d'un environnement, non prévisibles, en lien avec</p>		

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>l'organisation, non pris en compte par la société d'assurance</p>	<p>les risques émergents et systémiques, leurs conséquences, afin d'envisager des solutions de couvertures autres que celles des sociétés d'assurance.</p> <p>A1.4.C2. Réaliser une cartographie des risques digitaux, en comparant les attaques et les vulnérabilités qui pèsent sur l'entreprise, avec les différents niveaux de sécurité cyber, en interne et en externe, pour apprécier son niveau de sécurité et se positionner par rapport à la concurrence directe.</p> <p>A1.4.C3. Analyser les temps de résolution des incidents de sécurité découverts dans l'entreprise, par une surveillance en continu, afin d'apprécier la réactivité dans leur traitement.</p> <p>A1.4.C4. Anticiper les besoins de mise en œuvre d'un plan d'investissement dans la protection de l'entreprise en sécurité informatique et en architecture IT résiliente, afin d'assurer la sécurité numérique des activités et des flux d'informations.</p> <p>A1.4.C5. Participer à des initiatives collectives, à des conseils cyber au niveau sectoriel, afin d'organiser sa propre résilience, d'identifier des mesures organisationnelles, techniques et procédurales garantant d'une réduction de risque à un niveau acceptable, ou d'aider les assureurs à mieux appréhender les réalités du terrain.</p>	<p>Partie 2. A partir du support de présentation de l'entreprise et de la couverture assurancielle mise en place, le candidat devra proposer un plan de prévention des risques émergents et systémiques non pris en charge par la société d'assurance pour cette entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification et analyse des nouveaux enjeux, non prévisibles, de l'environnement de l'entreprise en matière de risques pouvant impacter celle-ci - Analyse et évaluation du niveau de sécurité cyber de l'entreprise : potentiels risques internes et externes, niveau de vulnérabilité, capacité de réactivité - Proposition d'un plan d'investissement dans la protection cyber de l'entreprise en anticipation des risques 	<p>A1Cr5. La cartographie des risques élaborée par le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Est complète, notamment en matière de risques cyber - Propose un classement approprié des risques de l'entreprise en fonction de leur probabilité de survenance et de leur niveau de gravité <p>A1Cr6. Le candidat propose des modifications de la couverture assurancielle ajustées aux événements survenus entre N-1 et N</p> <p>A1Cr7. Le candidat propose à l'entreprise un plan d'investissement dans la protection aux risques cyber :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans une perspective anticipatrice des besoins - Dans une perspective adaptative et résiliente - Dans une perspective innovatrice
--	---	--	---

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

			<p>A1Cr8. Le candidat élabore des graphiques et des visuels facilitant la compréhension et la lisibilité des risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour une personne non-experte du sujet - Pour un travailleur en situation de handicap
<p>A2. Conception et mise en œuvre d'une culture de risque dans l'entreprise au sein d'un écosystème partagé (entreprise, société d'assurance, Etat, Europe)</p> <p>A2.1. Conception d'une stratégie de gestion des risques de l'entreprise, menée conjointement par le responsable des assurances de l'entreprise, le courtier qu'il a mandaté et le souscripteur de la société d'assurance saisi par le courtier pour assurer les risques.</p>	<p>A2.1.C1. Définir les objectifs de la stratégie de gestion des risques à partir de leur analyse et des besoins de couverture associés, en lien avec les obligations réglementaires, l'évolution rapide des nouvelles technologies et leurs nouveaux risques, pour réfléchir avec les entités décisionnaires à concevoir une stratégie adéquate.</p> <p>A2.1.C2. Calculer les effets économiques potentiels d'une absence de mesures et les comparer aux coûts des actions à prévoir, afin de permettre aux décisionnaires d'en apprécier la pertinence et la priorité.</p> <p>A2.1.C3. Déterminer les garanties nécessaires à la couverture des risques de l'entreprise qui devront être prises en charge par les assureurs afin de cadrer la recherche de solutions d'assurance optimales.</p> <p>A2.1.C4. Comparer les différentes solutions d'assurance disponibles en tenant compte des évolutions des réglementations et des produits du marché de financement</p>	<p>Mise en situation professionnelle : Etude de cas</p> <p>Partie 1. Conception d'une stratégie de gestion et de culture du risque au sein d'une entreprise</p> <p>Partie 2. Mise en œuvre et suivi d'une stratégie de gestion et de culture du risque au sein de l'entreprise</p> <p>Support : Présentation de l'entreprise (infrastructures, activités, collaborateurs, équipements, risques identifiés ...) <i>(Le support est commun aux deux parties de l'évaluation.)</i></p>	<p>A2Cr1. La stratégie de culture et de gestion du risque proposée par le candidat comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une mise en évidence des objectifs : choix des risques à gérer en fonction de leur importance - Une détermination précise des coûts financiers - Un cadrage des garanties à couvrir - Un comparatif des solutions assurancielles correspondantes - Une veille permanente des évolutions réglementaires en termes de risque

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>A2.2 Mise en œuvre d'une stratégie de culture de risque de l'entreprise, menée conjointement par le responsable des assurances de l'entreprise et le courtier qu'il a mandaté.</p>	<p>des risques afin de choisir la plus adaptée aux risques identifiés de l'entreprise.</p> <p>A2.1.C5. Définir et concevoir une stratégie de gestion des risques de l'entreprise pour l'ensemble des risques identifiés, priorisés, par le biais d'un dispositif de mesures et de processus adaptés aux différents types de risques identifiés, afin de réduire la probabilité de leur survenance et de veiller au meilleur rapport bénéfices /coûts.</p> <p>A2.2.C1. Sensibiliser, informer et former le cas échéant l'ensemble des parties prenantes de l'organisation, en prenant en compte les spécificités des travailleurs en situation de handicap, à une culture de risque commune, pour les impliquer dans les objectifs fixés en matière de prévention du cyber-risque, d'application d'hygiène numérique et de respect du RGPD.</p> <p>A2.2.C2. Mettre en œuvre la stratégie de gestion des risques et piloter la démarche de cyber risk management, en la déclinant auprès de l'ensemble des sites et des postes de l'entreprise pour atteindre les objectifs définis dans les conditions de complexité propres à cet environnement.</p> <p>A2.2.C3. Suivre l'application de la stratégie de gestion des risques avec agilité et réactivité, à l'aide d'outils et d'indicateurs de suivi et de performance, afin de mettre en place d'éventuelles actions d'amélioration et d'identifier les risques non repérés lors de la phase d'analyse.</p>	<p>Partie 1. A partir du support de présentation de l'entreprise, le candidat devra concevoir une stratégie de gestion et de culture du risque au sein de cette entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Détermination des objectifs - Evaluation des coûts - Proposition de solutions d'assurance en lien avec les risques de l'entreprise et les objectifs déterminés <p>Partie 2. A partir de la stratégie précédemment conçue, le candidat devra en présenter la mise en œuvre et le suivi au sein de l'entreprise d'étude proposée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plan de communication et d'implication de l'ensemble des parties prenantes dans les objectifs fixés - Conditions nécessaires à la mise en place d'une stratégie de gestion et de culture du risque dans l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> - Des mesures à prendre adaptées à la gravité des risques (éviter, réduction, partage, rétention...) et priorisées <p>A2Cr2. Le candidat conçoit un plan de communication ajusté aux objectifs déterminés, qui sensibilise et informe toutes les parties prenantes, et prévoit des modalités de communication adaptées aux travailleurs en situation de handicap</p> <p>A2Cr3. Le candidat présente les différentes conditions nécessaires à une mise en place optimale de la stratégie de gestion et de culture du risque dans l'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une communication claire et cohérente de la part des dirigeants concernant les risques à accepter ou à éviter - Une communication ouverte et directe sur les
---	--	---	--

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>A2.3 Adaptation de la stratégie de gestion des risques en fonction de l'apparition de risques émergents et systémiques en prenant en compte l'ensemble des opportunités d'aides</p>	<p>A2.2.C4. Reporter aux entités dirigeantes et décisionnaires de l'entreprise les résultats de la stratégie de gestion des risques mise en place à l'aide des différents livrables du dispositif en présentant l'évolution des risques numériques dans le monde industriel et les évolutions possibles des modes de financement des risques cyber des assureurs afin de communiquer et conseiller les décisionnaires dans leurs prises de décisions tactiques.</p> <p>A2.2.C5. Définir et mettre en place un programme d'optimisation de la stratégie de gestion des risques, à l'aide de recueils d'informations, de retours d'expériences, d'une veille sur les nouveaux risques et les nouveaux produits d'assurance du marché, afin d'inscrire la stratégie dans une démarche d'amélioration continue.</p> <p>A2.3.C1. Assurer une veille législative, en matière de prise en charge, d'indemnisations et d'aides de l'Etat face aux différents risques non couverts par les assurances, ou d'aides exceptionnelles pouvant faire jurisprudence, en prenant soin de maîtriser les enjeux et processus opératoires afin de les mettre en œuvre de façon optimale.</p> <p>A2.3.C2. Coordonner les différentes sources d'informations et les expertises, afin de faire évoluer le dispositif de gestion des risques, de l'adapter aux situations nouvelles et d'apporter de la valeur ajoutée aux décisions prises.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre spécifique d'une stratégie de cyber risk management - Conditions et outils nécessaires au suivi de la stratégie de gestion et de culture du risque - Elaboration des livrables - Programme d'optimisation et d'adaptation de la stratégie aux risques émergents et systémiques 	<p>responsabilités et les attendus de chacun</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un encouragement des comportements adaptés et conscients des risques - Une mise en place de formations digitales sur les risques de l'entreprise - Une stratégie spécifique de cyber risk management <p>A2Cr4. Le candidat propose une méthodologie de suivi permettant d'identifier efficacement les manquements et les actions de corrections à mettre en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'élaboration d'indicateurs et d'outils de suivi - La mise en place et le pilotage de réunions de cadrage - La coordination d'un programme agile d'optimisation et d'adaptation aux risques émergents et systémiques <p>A2Cr5. Le candidat réalise une veille multi-dimensionnelle, française</p>
--	---	---	--

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<p>A2.3.C3. Identifier et intégrer des innovations, en élaborant ses propres outils de prévention et en s'ouvrant à des nouvelles collaborations, afin de combler le vide de solutions laissé par les sociétés d'assurance face à la trop grande volatilité du risque.</p> <p>A2.3.C4. Examiner l'opportunité des indemnisations éventuelles proposées par l'Etat avec une prise de recul sur leurs enjeux et leurs contraintes éventuelles, afin de bénéficier des aides possibles face aux pertes d'exploitation ou aux situations inflationnistes.</p> <p>A2.3.C5. Suivre les différents projets et dispositions européens en matière de sécurité informatique, avec esprit critique quant aux enjeux et en anticipant une éventuelle mise en œuvre, pour permettre aux acteurs des services financiers (assurance et banque) d'être armés en cas d'attaque cyber.</p>		<p>et européenne, sur laquelle il prend du recul afin de construire ses propres outils :</p> <ul style="list-style-type: none">- Une veille du marché des produits d'assurance- Une veille des outils innovants en matière de prévention- L'utilisation de retours d'expériences- Une veille législative- Une veille spécifique à la sécurité informatique <p>A2Cr6. Le candidat construit des livrables précis et clairs, qui constituent une aide à la décision</p>
--	--	--	--

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>A3. Mise en œuvre d'un plan de continuité d'activité de gestion de crise en entreprise (PCA)</p> <p>A3.1. Mise en œuvre du plan de continuité d'activité (PCA) de l'entreprise par le directeur des assurances de l'entreprise, avec l'appui technique du courtier qu'il a mandaté, et présentation de ce PCA au souscripteur de la société d'assurances saisi par le courtier pour assurer les risques.</p>	<p>A3.1.C1. Analyser le contexte d'une crise hypothétique pour l'entreprise et en apprécier les enjeux, la nature et les niveaux de risques avérés, les conséquences sur l'organisation, afin de définir les objectifs stratégiques, de préparer en anticipation le plan de continuité d'activité, et d'accompagner chaque manager à préparer le sien.</p> <p>A3.1.C2. Elaborer ou faire élaborer par les managers le plan de continuité d'activité grâce à des dispositifs et procédures de détection et de qualification des effets liés à la situation de crise, d'alerte sur ces effets, et en précisant pour chaque activité essentielle identifiée le niveau de service minimum et la durée d'indisponibilité maximale acceptables, en fonction des ressources disponibles au sein de l'organisation, afin de permettre à l'organisation de limiter optimalement les impacts de la crise sur son activité.</p> <p>A3.1.C3. Communiquer auprès des parties prenantes le plan de continuité d'activité, avec un effort pédagogique auprès des différents responsables des procédures pour s'assurer de la compréhension des rôles et des actions requis ainsi que des moyens à mettre en œuvre, afin d'assurer la mise en place du plan en réponse à la situation d'urgence définie, avec une prise en compte des besoins spécifiques aux collaborateurs présentant une situation de handicap.</p> <p>A3.1.C4. Contrôler les résultats des plans de continuité d'activité réalisés par les managers de site, à travers leur mise en place et leur déploiement, pour vérifier l'adéquation aux besoins de protection propres à chaque</p>	<p>Mise en situation professionnelle : Etude de cas avec soutenance orale</p> <p>Elaboration d'un plan de continuité d'activité à partir d'une situation de crise dans l'entreprise à la suite de la survenance de risques</p> <p>Support : Présentation de l'entreprise dans son contexte de crise, causée par la survenance de risques (incendie, panne de serveur, outil de production endommagé ...)</p> <p>A partir de la présentation de l'entreprise dans son contexte de crise, le candidat devra élaborer un plan de continuité d'activité en fonction de la crise décrite et des risques entraînés par celle-ci :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse contextuelle - Conditions nécessaires à la mise en place du plan de continuité d'activité au sein de l'entreprise 	<p>A3Cr1. Le candidat analyse avec complétude et pertinence la situation de crise de l'entreprise et détermine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le contexte - Les risques - Les conséquences - Les ressources et les compétences disponibles - Les exigences légales, réglementaires et contractuelles - Les activités et les processus impactés par la crise - Les enjeux stratégiques à prendre en compte par les dirigeants <p>A3Cr2. Le candidat élabore un plan de continuité d'activité dans lequel il décrit les conditions de mise en place de la continuité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le temps d'arrêt ou d'indisponibilité maximum supportable - Le délai cible pour le rétablissement des activités impactées par la crise
--	--	---	---

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>A3.2. Mise en œuvre du plan de continuité d'activité (PCA) de l'entreprise par le directeur des assurances de l'entreprise, en cas de non-couverture par les sociétés d'assurances</p>	<p>organisation et assurer l'efficacité globale de la continuité d'activité.</p> <p>A3.1.C5. Accompagner les entités dirigeantes de l'organisation dans leurs prises de décisions et leurs communications en interne et en externe, lors des situations de crise, pour leur permettre d'adapter, en toute connaissance, leurs orientations stratégiques à la situation de crise vécue.</p> <p>A3.2.C1. Assurer la mise en œuvre de plans de secours de continuité d'activité pour les couvertures cyber, de pandémie, de risques climatiques à l'aide d'un comparatif des solutions internes ou externes hors sociétés d'assurance, afin de choisir la solution favorisant la reprise d'activité la plus rapide.</p> <p>A3.2.C2. Capitaliser sur les expériences vécues en gestion de crise, afin d'identifier des solutions éprouvées qui garantissent le niveau de sécurité approuvé, afin de retrouver la confiance des partenaires, clients et investisseurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conditions et outils nécessaires à la prise en main par les managers - Conditions nécessaires au suivi du plan de continuité d'activité au sein de l'entreprise - Supports de communication et de transmission du plan de continuité d'activité <p>Enfin le candidat, devra justifier à l'oral son plan de continuité et en particulier le mode de management sur lequel il s'appuiera afin de le mettre en œuvre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les activités prioritaires pour l'organisation - Les ressources nécessaires à la reprise des activités impactées par la crise - La prise en compte des besoins des collaborateurs en situation de handicap - Un plan de secours pour les risques cyber <p>A3Cr3. Le candidat accompagne le plan de continuité d'activité d'une documentation lisible, identifiable, traçable et disponible pour tous les collaborateurs, notamment ceux en situation de handicap, et d'un recueil de bonnes pratiques issues de l'expérience terrain</p> <p>A3Cr4. Pour accompagner et impliquer les différentes parties prenantes de l'entreprise avec pédagogie dans le déploiement du plan de continuité d'activité, le candidat :</p>
---	--	--	--

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>A3.3. Management des équipes en lien avec la mise en œuvre d'un plan de continuité d'activité de gestion de crise en entreprise, en cas de cessation d'activité temporaire (sinistres, ou attaques cyber)</p>	<p>A3.3.C1. Constituer l'équipe de supervision et de contrôle du plan de continuité d'activité de gestion de crise en planifiant sa mise en œuvre, selon les compétences, responsabilités et disponibilités de chacun afin d'en assurer le déploiement.</p> <p>A3.3.C2. Manager la mise en œuvre du plan de continuité de gestion de crise, en animant les équipes lors de réunions de travail collaboratives et en les impliquant sur une ambition collective et des objectifs partagés.</p> <p>A3.3.C3. Superviser la mise en œuvre du plan de continuité de gestion de crise en contrôlant les résultats obtenus auprès des équipes afin d'identifier les nouvelles difficultés rencontrées et de déclencher des prises de décisions tactiques.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Définit avec précision l'organisation et les rôles des acteurs du plan - Désigne un responsable en charge de la politique du plan de continuité d'activité et de sa diffusion - Elabore un plan de continuité d'activité clair et facile à prendre en main par les managers - Prévoit des outils et dispositifs de contrôle pour vérifier la bonne appropriation du plan de continuité d'activité par les managers des différents sites et les résultats du plan <p>A3Cr5. Le candidat propose des moyens efficaces de suivi du plan de continuité d'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exercices de test - Révisions semestrielles du plan de continuité d'activité - Audit interne et externe - Mise en place d'une cellule de suivi et de maintenance
--	---	--	---

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

			<p>A3Cr6. Le candidat propose un mode managérial adapté à l'objectif et au contexte correspondant à une mise en œuvre de plan de continuité d'activité. Le candidat identifie le type de ressources humaines sur lesquels il pourra s'appuyer et proposer une démarche d'accompagnement pertinente pour animer les équipes concernées.</p> <ul style="list-style-type: none">- Les équipes sont constituées en tenant compte de leurs complémentarités et leurs contributions au plan de continuité- Le mode de pilotage proposé est cohérent par rapport à l'enjeu porté par le plan de continuité. -Les outils de suivi proposés sont calibrés et le mode managérial collaboratif est suffisamment prouvé par les exemples de réunions et d'ateliers de travail proposés. -le candidat démontre sa capacité à manager une
--	--	--	---

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

			<p>équipe centrée sur les résultats et la performance. Le dispositif de contrôle et de suivi des résultats démontre que le plan de continuité est maîtrisé et sécurisé.</p> <p>A3Cr7. Concernant le PCA en risque cyber, le candidat indique que la coordination doit s'exécuter en intégrant deux structures de pilotage de crise (opérationnelle et informatique)</p>
	<p><u>Réglementation d'activités :</u></p> <p>LA CAPACITÉ PROFESSIONNELLE EN ASSURANCE POUR L'EXERCICE DE L'ACTIVITÉ D'INTERMÉDIATION EN ASSURANCES</p> <p>LA CAPACITÉ PROFESSIONNELLE POUR LES INTERMÉDIAIRES EN OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE SERVICES DE PAIEMENT (IOBSP)</p>	<p><u>Mémoire</u></p> <p>Mémoire professionnel sur un sujet d'actualité en lien avec les risques, défini par le candidat et validé par la Direction pédagogique, qui porte sur une problématique en lien avec l'activité du « Manager des risques et des assurances de l'entreprise », composé d'un minimum de 50 pages, hors annexes.</p>	<p>Critère d'évaluation du mémoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse de la problématique correspond à au moins 50% du mémoire - Le candidat expose une vision critique et personnelle, étayée par des arguments, des exemples terrain, et soutenue par des lectures de référence, une connaissance approfondie de la

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

		<p><u>Epreuve de grand Oral</u></p> <p>Le candidat sera interrogé sur un sujet de management de risques qu'il aura préalablement préparé et qui sera tiré au sort parmi deux sujets présentés. Le candidat disposera de :</p> <ul style="list-style-type: none">• 15 min de temps de préparation• 10 min de temps de présentation• 10 min de temps de questionnement	<p>réglementation, et une veille métier</p> <ul style="list-style-type: none">- Le candidat rédige avec rigueur et observe les normes de typographie et de présentation académiques <p>Critère d'évaluation du Grand Oral.</p> <ul style="list-style-type: none">- L'analyse de la problématique correspond à au moins 50% du mémoire- Le candidat expose une vision critique et personnelle, étayée par des arguments, des exemples terrain, et soutenue par des lectures de référence, une connaissance approfondie de la réglementation, et une veille métier- Le candidat s'exprime avec rigueur et professionnalisme, avec le soutien d'un support de présentation de type Powerpoint
--	--	---	---

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

			<ul style="list-style-type: none">- Le candidat fait preuve de conviction et communique de façon professionnelle, ce qui favorise l'échange avec le jury
--	--	--	--